



PANORAMA SUISSE DES ADDICTIONS 2024

Les jeunes : plus vulnérables et pas assez protégés – il faut agir maintenant !

Le panorama suisse des addictions 2024

Quelles sont les tendances actuelles de la consommation d'alcool, de tabac et de nicotine, de drogues illicites et de médicaments psychoactifs en Suisse? Quels problèmes se manifestent en lien avec les activités en ligne et les jeux de hasard et d'argent? Ce panorama annuel répond à ces questions en présentant des faits et des chiffres, établit des liens et formule des recommandations de mesures politiques.

Table des matières

Les jeunes : plus vulnérables et pas assez protégés	3
L'essentiel en bref	5
Alcool	7
Produits tabagiques et nicotiniques	12
Drogues illégales	17
Médicaments psychoactifs	23
Jeux de hasard et d'argent	29
Activités en ligne	34

Contact

Addiction Suisse



Monique Portner-Helfer
Porte-parole
mportner-helfer@addictionsuisse.ch
021 321 29 74



Markus Meury
Porte-parole
mmeury@addictionsuisse.ch
021 321 29 63

PANORAMA SUISSE DES ADDICTIONS 2024

Les jeunes : plus vulnérables et pas assez protégés – il faut agir maintenant !

La santé psychique des adolescent·e·s et des jeunes adultes s'est globalement détériorée, et cette dégradation ne date pas seulement de la pandémie. Les filles et les jeunes femmes sont particulièrement touchées. Parallèlement, la prévalence de la consommation de substances psychoactives a en partie augmenté chez les adolescent·e·s ou s'est maintenue à un niveau trop élevé.

Davantage de jeunes sont vulnérables et présentent ainsi un risque accru de consommer des substances psychoactives ou de se réfugier sur les réseaux sociaux. Addiction Suisse constate que les mesures en place actuellement ne suffisent pas pour les protéger. La politique doit passer à la vitesse supérieure : il faut améliorer et intensifier la prévention et soutenir les jeunes.

En Suisse, la plupart des jeunes vont bien, mais la part de ceux-celles qui ne se sentent pas bien s'est accrue. Les filles de 13 et 15 ans sont particulièrement touchées. C'est là un des constats de l'[étude nationale](#) Health Behaviour in School-aged-Children (HBSC) menée en 2022 auprès des 11 à 15 ans.

Les données de la dernière [Enquête suisse sur la santé](#), réalisée en 2022, révèlent un tableau similaire : la part des jeunes femmes de 15 à 24 ans souffrant de détresse psychologique moyenne à élevée s'est accrue par rapport à 2017 ; elle est passée de 3,9 % à 8,7 %. La part de celles traitées pour un problème psychique dans les douze derniers mois a aussi progressé, de 7 % à 14 %.

La pandémie a très certainement joué un rôle dans cette dégradation, mais des études montrent que cette tendance s'est amorcée déjà avant.

Consommation de substances toujours à un niveau élevé

Selon les [données de l'étude HBSC](#) de 2022, la consommation de substances psychoactives reste importante chez les jeunes et s'est même accrue s'agissant des produits du tabac et de la nicotine. La consommation de cigarettes conventionnelles n'a pas reculé et un nouveau groupe d'utilisateurs·trices de la cigarette électronique et du snus a émergé. Les filles sont davantage concernées que les garçons. La hausse de la consommation de cigarettes conventionnelles et d'alcool chez les jeunes de 13 ans est particulièrement préoccupante.

Les données sur les activités en ligne montrent qu'en 2022, 4 % des garçons et plus du double de filles (10 %) de 15 ans présentaient un usage problématique des réseaux sociaux ; chez les filles, ce taux a plus que doublé par rapport à 2018.

Santé des jeunes et consommation de substances

La consommation de substances psychoactives chez les jeunes est influencée par de nombreux facteurs individuels et environnementaux, qui sont liés entre eux. Les facteurs de risque comme le stress, une mauvaise santé ou encore un marketing intense et un accès facile aux produits augmentent la probabilité de consommer. À l'inverse, les facteurs de protection, comme une bonne santé psychique, le soutien et la confiance des parents la réduisent. L'[étude HBSC](#) a mis en évidence une association entre, d'une part, une mauvaise santé, un manque de bien-être psychique, un stress ressenti comme important et, d'autre part, une consommation plus fréquente d'alcool, de cigarettes conventionnelles et d'e-cigarettes. Même constat pour les [médicaments](#) pris « pour se droguer ». Enfin, la moitié des jeunes de 15 ans ont souvent utilisé les [réseaux sociaux](#) pour fuir des sentiments négatifs en 2022 (en 2018, le taux était d'un tiers).

Renforcer la prévention maintenant !

Une prévention efficace met d'une part en place des mesures de régulation et agit sur les facteurs environnementaux, et, de l'autre, encourage les comportements favorables à la santé chez l'individu. Ces deux approches sont nécessaires pour prévenir et réduire la consommation de substances psychoactives et les usages problématiques chez les jeunes. Certains facteurs, comme la situation géopolitique mondiale, le changement climatique, la place occupée par les réseaux sociaux et la vie scolaire pèsent plus fortement sur un grand nombre de jeunes. Les mesures de prévention actuelles ne suffisent manifestement plus. La situation en matière de consommation de substances et de certaines pratiques problématiques ne s'améliore pas et reste préoccupante.

Il faut donc d'agir sans délai, et ce à tous les niveaux. La santé psychique peut avoir une influence sur la consommation de substances, mais l'inverse est également vrai. Addiction Suisse exige en priorité les mesures suivantes :

- **Faire respecter les interdictions de vente** : Les jeunes parviennent à se procurer de l'alcool dans les commerces et les restaurants malgré les dispositions en vigueur dans un peu moins de 30 % des cas. Sur Internet, les ventes illégales sont encore plus fréquentes. Il est temps que les interdictions soient enfin prises au sérieux.
- **Réduire la demande en limitant la publicité et en relevant les prix** : Des études montrent qu'il n'est pas possible de protéger les jeunes sans agir sur la demande. Pour cela, il faut diminuer l'attrait des substances psychoactives (et des usages) qui peuvent engendrer une addiction, par exemple en restreignant plus fortement la publicité qui atteint les jeunes. La consommation de substances ne doit plus être la norme. Ce n'est pas pour rien que la dernière [Session des jeunes](#) a réclamé l'introduction du paquet de neutre pour les produits de la nicotine et de l'alcool ainsi que pour les stupéfiants. Il faudrait également adopter des prix minimaux, car le prix est un élément auquel les jeunes sont très sensibles.
- **Renforcer la prévention basée sur les preuves** : La « sensibilisation à l'école » n'a guère pu démontrer un effet préventif et peut même être contre-productive suivant le thème abordé et l'âge. Il s'agit de promouvoir le financement de la prévention et d'investir désormais davantage dans des programmes de prévention dont l'efficacité a été démontrée.

- **Renforcer l'intervention précoce (IP):** Les données montrent une hausse du nombre de jeunes qui ne vont pas bien. Il faut donc consacrer plus de moyens au repérage et à l'intervention précoces à l'école ou durant l'apprentissage, dans le cadre du travail social et dans le domaine de la santé. Les longs délais d'attente pour consulter un-e psychologue peuvent avoir de lourdes conséquences.
- **Renforcer le travail éducatif et les ressources des jeunes:** Les expériences et les hobbies, de même que les relations sociales dans le monde physique, renforcent les jeunes. Le sentiment d'efficacité personnelle et le fait de pouvoir compter sur les proches les aident par exemple à gérer le stress. Les parents jouent un rôle important pour accompagner et soutenir leurs enfants, mais pour cela, ils ont eux-mêmes besoin d'un plus grand soutien.

L'essentiel en bref – population en général

Alcool

Depuis 1992, la part des personnes qui consomment de l'alcool tous les jours a diminué d'une bonne moitié. En revanche, hommes et femmes boivent davantage à certaines occasions : la proportion de personnes qui s'enivrent au moins une fois par mois s'élève à 19 % pour les premiers et à 11 % pour les secondes.

Bien que l'alcool soit, en raison de l'ampleur de sa consommation, la substance psychoactive qui provoque le plus de dégâts avec le tabac et qui nécessite le plus de traitements, on ne discerne aucune volonté d'action au niveau politique. Le vent est même à la dérégulation dans certains cantons.

Il faudrait mettre en place des mesures préventives qui tiennent compte des modes de consommation actuels : restriction des ventes d'alcool la nuit, prix minimaux pour lutter contre l'alcool bon marché et interdiction de verser de l'alcool à des personnes ivres.

Produits tabagiques et nicotiques

L'usage des puff bars a favorisé l'émergence d'un nouveau groupe de jeunes qui consomme la nicotine sans que la consommation de cigarettes conventionnelles diminue pour autant. Chez les adultes, le léger recul enregistré pour les cigarettes conventionnelles est compensé par la consommation d'autres produits nicotiques.

A l'inverse d'autres pays, la Suisse n'a pas encore implémenté de nouvelles mesures sur le plan politique, de sorte que la consommation de nicotine reste stable chez les adultes et progresse chez les jeunes. L'initiative « Enfants sans tabac », que le peuple a acceptée, doit être concrétisée sans délai.

Mais l'industrie du tabac tient la majorité du Parlement sous sa coupe et fait pression pour édulcorer la mise en œuvre de l'article constitutionnel. Il est grand temps de mettre fin à cette ingérence dans la politique de la santé.

Cannabis et autres drogues illégales

La diffusion de l'usage de cocaïne base (crack, freebase) auprès de populations déjà marginalisées et la visibilité de la consommation de drogues dans l'espace public sont en augmentation. La disponibilité et la consommation de cocaïne, ainsi que

les problèmes qui y sont liés, sont en augmentation en Suisse et en Europe. Cette situation nécessite une approche collective pour réfléchir à l'adaptation de la mise en œuvre de la politique des quatre piliers.

Les nouvelles données concernant le cannabis suggèrent une consommation plutôt stable chez les adultes et chez les écoliers. Au niveau mondial, la tendance vers un nouveau mode de régulation se confirme, avec des légalisations dans plusieurs juridictions. En Suisse, des essais pilotes de vente de cannabis ont commencé et un projet de loi est en phase de développement.

Médicaments psychoactifs

L'utilisation de médicaments en combinaison avec d'autres substances et l'abus de médicaments sont des pratiques dangereuses répandues chez les adolescent·e·s; 12 % des jeunes de 15 ans les ont déjà expérimentées. Les résultats d'études plus approfondies montrent la nécessité de renforcer la prévention réellement efficace.

Les ventes de somnifères et de tranquillisants avec un potentiel de dépendance sont stables, mais se maintiennent à un niveau élevé. La pandémie a entraîné des difficultés que certaines personnes, y compris des jeunes, essaient de surmonter en prenant ces médicaments.

Les ventes d'antalgiques opioïdes puissants ont sensiblement augmenté dans le passé, mais il semblerait qu'un léger recul se dessine à présent.

Jeux de hasard et d'argent

Les adeptes de jeux de hasard et d'argent sont souvent des personnes relativement jeunes, des hommes pour la plupart. Les jeux d'argent comportent des risques particuliers; ils peuvent engendrer une perte de contrôle et des dépenses excessives. L'endettement moyen des personnes qui consultent un service de conseil en matière de dettes atteint quelque 88 000 francs.

La proportion de joueurs·euses en ligne qui présentent un comportement de jeu problématique semble avoir doublé en trois ans. Par ailleurs, près d'un demi-million de personnes ont rencontré des problèmes avec le jeu de hasard et d'argent au cours de leur vie. Il faudrait repérer et soutenir plus rapidement les individus concernés et mettre en place davantage de mesures innovantes et basées sur les preuves dans le domaine de la prévention.

Activités en ligne

Les jeux vidéo et les réseaux sociaux présentent de nombreux aspects positifs, mais comportent aussi des risques. Visuellement, ils ne se distinguent plus guère entre eux ni par rapport aux jeux de hasard et d'argent, dont ils reprennent certains mécanismes. Ceux-là incitent à passer beaucoup de temps en ligne et à y dépenser de l'argent, au risque d'une perte de contrôle. Des données récentes montrent que 3 % environ des 15 ans qui jouent aux jeux vidéo en auraient un usage problématique et qu'environ 7 % des 15 ans auraient un usage problématique des réseaux sociaux. La population et les mineur·e·s en particulier doivent être protégés sans délai et de manière efficace contre des mécanismes qui visent à les influencer.

ALCOOL



La consommation quotidienne recule, mais pas les excès

Depuis 1992, la part des personnes qui consomment de l'alcool tous les jours a diminué d'une bonne moitié. En revanche, hommes et femmes en boivent davantage à certaines occasions: la proportion de personnes qui ont un excès ponctuel d'alcool au moins une fois par mois s'élève à 19% pour les premiers et à 11% pour les secondes.

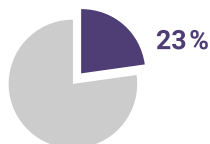
Bien que l'alcool soit, en raison de l'ampleur de sa consommation, la substance psychoactive qui, avec le tabac, provoque le plus de dommages aujourd'hui et qui engendre le plus de demandes de traitements, on ne discerne aucune volonté d'action au niveau politique. Le vent est même à la dérégulation dans les cantons.

Il faudrait adopter des mesures préventives qui tiennent compte des modes de consommation actuels: restriction des ventes d'alcool la nuit, adoption de prix minimaux pour lutter contre l'alcool bon marché et interdiction de servir de l'alcool à des personnes ivres.

Rédaction: Monique Portner-Helfer; Gerhard Gmel

1. Situation actuelle

Pas de baisse de la consommation d'alcool chez les jeunes



Excès ponctuels des jeunes de 15 ans

La consommation quotidienne a reculé, mais on boit davantage quand l'occasion se présente

Les données issues de la dernière enquête nationale auprès des élèves (Health Behaviour in School-aged Children, **HBSC**), qui remonte à 2022, révèlent que 43 % des garçons de 15 ans et autant de filles du même âge ont bu de l'alcool au moins une fois au cours des 30 derniers jours; ces prévalences sont proches de celles de 2018. Par rapport à 2018, la prévalence à 30 jours semble en revanche avoir augmenté chez les garçons et les filles de 13 ans (2022: 17 %). La prévalence des excès ponctuels se maintient à un niveau assez proche de 2018 : un quart environ des jeunes de 15 ans ont consommé cinq boissons alcooliques ou plus lors d'une même occasion au moins une fois dans les 30 derniers jours.

Changement dans la population générale

Les dernières données en date (2022) de l'**Enquête suisse sur la santé** (ESS) montrent que la **consommation chronique à risque** tend à baisser au fil des ans dans la population de 15 ans et plus, alors que la **consommation épisodique à risque** (excès ponctuels) est devenue plus fréquente :

- Entre 1997 et 2022, la consommation chronique à risque¹ a reculé chez les hommes (de 8 % à 4 %) et chez les femmes (de 5 % à 3 %).
- Entre 2007 et 2017, la part des personnes qui ont un excès ponctuel au moins une fois par mois² a augmenté de 6 % à 11 % chez les femmes et de 16 % à 21 % chez les hommes; depuis, elle est restée relativement stable (2022: 11 %, respectivement 19 %).

Entre 1992 et 2022, la part des personnes qui consomment de l'alcool **tous les jours** a diminué d'une bonne moitié aussi bien chez les hommes (de 30 % à 12 %) que chez les femmes (de 11 % à 5 %). Ce recul est de même ampleur dans toutes les classes d'âge de moins de 65 ans. Ce mode de consommation est propre aux générations âgées aujourd'hui et régresse peu à peu. L'**abstinence**, quant à elle, est nettement plus fréquente chez les femmes (21 %) que chez les hommes (13 %). Ces valeurs se situent à un niveau comparable à dix ans en arrière.

En 2022, la **vente d'alcool** s'est élevée à 8,4 litres d'alcool pur par personne de la population résidente de 15 ans ou plus (2021 : 8,5 l).

Selon le système de monitoring **act-info**, 50 % des personnes admises en traitement dans les structures professionnelles participantes en Suisse en 2022 l'étaient principalement pour des problèmes liés à l'alcool, l'âge moyen s'établissant à 45 ans environ. En 2023, 35,5 % des consultations sur la plateforme en ligne SafeZone concernaient l'alcool (29 % alcool comme substance unique; 6,5 % alcool et autre(s) substance(s)).

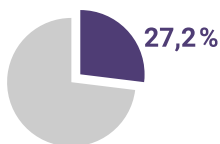
Admissions en traitement dans une institution spécialisée :

50 %

principalement pour des problèmes liés à l'alcool

¹ Dans les enquêtes épidémiologiques telles que l'ESS, la consommation chronique à risque correspond à une consommation en moyenne par jour d'au moins deux verres standard d'une boisson alcoolique chez les femmes et d'au moins quatre verres standard chez les hommes.

² La consommation épisodique à risque (excès ponctuels) correspond à la consommation, lors d'une même occasion, de quatre verres standard ou plus d'une boisson alcoolique pour les femmes et de cinq verres ou plus pour les hommes.



de ventes illégales
d'alcool aux jeunes

Des stimuli qui évoquent
l'alcool en permanence

30 %

de blessures graves liées
à l'alcool en plus dans la
circulation routière

L'alcool nuit à
l'enfant à naître

Le Dry January
toujours plus connu

Achats-tests : le taux de ventes illégales reste élevé

Les résultats nationaux (2022) des **achats-tests** dans les points de vente physiques montrent une amélioration par rapport à la période de la pandémie. De la bière, du vin ou des alcools forts ont été vendus à des mineur-e-s dans 27,2% des cas (2021 : 33,5%) malgré l'interdiction prévue par la loi. Pour ce qui est des ventes en ligne, les mineur-e-s ont pu acheter l'alcool dans la grande majorité des cas.

Une **étude** menée par Addiction Suisse a documenté les stimuli associés à l'alcool, au tabac et à la nicotine en ligne et sur six itinéraires types parcourus par les 16 à 18 ans en ville de Genève. Pour l'alcool, l'enquête a dénombré en moyenne 31 stimuli par jour dans l'espace public et 13 pendant une période de 7 heures en ligne dans l'espace numérique.

L'alcool, un danger dans la circulation routière

Dans les condamnations prononcées en 2022 pour **infractions** à la Loi sur la circulation routière, celles pour conduite en état d'incapacité (alcool, mais également médicaments psychotropes ou drogues illégales au volant) ont augmenté par rapport à l'année précédente. Parmi ces infractions, c'est le nombre de condamnations pour conduite avec une alcoolémie qualifiée qui a le plus progressé. Ces infractions avaient fortement diminué durant la pandémie de 2020. Aujourd'hui, elles ont presque retrouvé leur niveau de 2019. En 2022, 28 personnes ont perdu la vie dans un **accident** lié à l'alcool en Suisse et 432 ont été grièvement blessées. Ce dernier chiffre a augmenté de quelque 30% par rapport à 2018.

Un risque de cancer trop peu connu

Selon l'enquête **Santé et lifestyle de 2022**, la population des 15 ans et plus connaît plutôt bien les risques associés à la consommation d'alcool, sauf en relation avec les maladies cancéreuses. 35% seulement de cette population savent qu'il existe un lien entre la consommation d'alcool et le cancer du sein chez la femme. Les conséquences de l'alcool sur le risque de cancer de la bouche et du pharynx (52%) ou du gros intestin et du rectum (65%) sont mieux connues, mais la population est moins bien informée que pour d'autres pathologies, comme les maladies du foie.

87% des femmes en âge de procréer (25 à 44 ans) interrogées dans le cadre de l'enquête Santé et lifestyle de 2022 savaient avec certitude que la consommation d'alcool durant la grossesse peut nuire à l'enfant à naître. À l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale (TASF) du 9 septembre 2023, Addiction Suisse a une nouvelle fois appelé à renoncer à l'alcool durant la grossesse.

Le sondage auprès de la population mené par Addiction Suisse dans la deuxième quinzaine de février 2023 montre la notoriété croissante du **Dry January** (janvier sans alcool). Plus de la moitié de la population adulte connaît la campagne et 70% en ont une perception plutôt positive, voire très positive.

2. Politique

Une dérégulation rampante dans les cantons

Le Parlement fédéral ne s'intéresse plus à l'alcool depuis quelque temps, ce qui est préoccupant au vu de l'ampleur des problèmes qui lui sont associés. Au niveau cantonal, des démarches sont en cours dans certaines régions en vue d'une dérégulation. Le canton de Vaud, par exemple, souhaite, pour tenir compte d'une initiative parlementaire, lever l'interdiction de vendre de l'alcool dans les stations-service et s'aligner ainsi sur la législation fédérale. En décembre 2022, le canton du Jura a déjà pris une décision dans ce sens. Le canton de Zoug, quant à lui, entend mettre fin à l'interdiction de servir de l'alcool aux personnes ivres en comptant sur la responsabilité individuelle des consommateurs·trices et sur le sens des responsabilités des établissements de restauration. Ces arguments sont critiqués par les professionnel·le·s de la prévention. On peut en effet se demander, entre autres choses, jusqu'à quel point il est possible d'en appeler à la responsabilité individuelle d'une personne ivre.

Une palette d'actions pour renforcer la sensibilisation

La semaine nationale d'action Enfants de parents en situation d'addiction, qui s'est tenue du 13 au 19 mars 2023, a mis l'accent sur les mesures que l'entourage peut prendre. Une étude récente d'Addiction Suisse montre en outre l'importance de soutenir les mères touchées par l'addiction et leurs enfants. Elle mentionne plusieurs améliorations structurelles qui seraient nécessaires, par exemple un plus grand nombre d'institutions spécialisées pour accompagner les mères avec leurs enfants ou une meilleure collaboration entre les institutions.

La Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool, qui s'est déroulée le 25 mai 2023, avait pour thème «Stress et alcool: un cercle vicieux». Elle a invité la population à réfléchir à cette double thématique tout en donnant aux institutions régionales spécialisées la possibilité de faire connaître leurs offres en matière d'aide et de prévention.

Avertissements sur les bouteilles d'alcool

L'Irlande est le premier pays à exiger des avertissements sur les bouteilles de boissons alcooliques. La nouvelle réglementation entrera en vigueur en 2026.

3. Nos revendications

De manière générale, la consommation d'alcool et ses risques sont plutôt minimisés et il est extrêmement difficile d'inscrire la question à l'agenda politique. Addiction Suisse réclame des mesures pour empêcher davantage de dommages et de souffrances.

→ Introduire des prix minimaux

L'introduction de prix minimaux permet de protéger les groupes vulnérables (jeunes, personnes présentant une consommation problématique). Cette revendication de longue date d'Addiction Suisse est bien acceptée par la population. 48% des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête Santé et lifestyle en 2022 étaient favorables à l'adoption d'une telle mesure (32% étaient contre).

→ Interdire la publicité qui atteint les jeunes

Des restrictions plus efficaces de la publicité pour l'alcool qui atteint les jeunes sont indispensables. Les réclames qui s'adressent spécifiquement aux moins de 18 ans sont certes interdites, mais la réglementation actuelle n'est pas suffisante, car la publicité est généralement aussi vue par les enfants et les adolescent·e·s.

→ Pas de vente d'alcool aux jeunes

Différentes mesures sont nécessaires pour endiguer les ventes d'alcool illégales aux enfants et aux jeunes: un système avec présentation automatique d'une pièce d'identité, comme en Finlande ou en Écosse, devrait être introduit en Suisse également. En outre, le personnel de vente et de service doit être soutenu par une meilleure formation et des dispositifs techniques. Pour le commerce sur Internet, certaines technologies permettent de scanner directement la carte d'identité en ligne. Une base légale doit aussi être enfin créée pour les achats-tests.

→ Interdire la vente à l'emporter d'alcool la nuit

Addiction Suisse réclame l'introduction du « régime de nuit » dans tout le pays. Limiter les horaires de vente nocturnes est une mesure de prévention efficace, car les achats et la consommation d'alcool se font souvent de manière spontanée chez les jeunes. Les cantons de Genève et de Vaud ont fait de bonnes expériences avec cette mesure. L'interdiction a entraîné une diminution des hospitalisations pour intoxication alcoolique allant jusqu'à 30%, en particulier chez les jeunes.

→ Lancer une campagne nationale de sensibilisation

L'argent manque pour lancer une campagne nationale de sensibilisation aux risques liés à l'alcool. Il faut que cela change! Il est grand temps que la société engage le débat sur l'immense fardeau des problèmes engendrés par l'alcool et que la volonté d'agir soit là au niveau politique pour endiguer les dégâts.

PRODUITS TABAGIQUES ET NICOTINIQUES



La consommation de la cigarette reste élevée chez les jeunes ; d'autres produits nicotiniques viennent s'y ajouter

L'usage des puff bars a favorisé l'émergence d'un nouveau groupe de jeunes qui consomme la nicotine sans que la consommation de cigarettes conventionnelles diminue pour autant. Chez les adultes, le léger recul enregistré pour les cigarettes conventionnelles est compensé par la consommation d'autres produits nicotiniques.

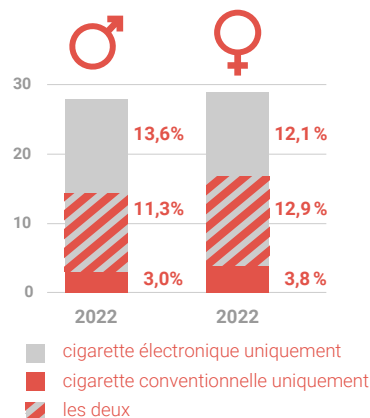
Contrairement à d'autres pays, la Suisse n'a pas encore implémenté de nouvelles mesures sur le plan politique, de sorte que la consommation de tabac reste largement répandue, que celle de nicotine ne fléchit pas chez les adultes et progresse chez les jeunes. L'initiative « Enfants sans tabac », que le peuple a acceptée, doit être concrétisée intégralement et sans délai.

Mais l'industrie du tabac tient la majorité du Parlement sous sa coupe et fait pression pour édulcorer la mise en œuvre de l'article constitutionnel. Il est grand temps de mettre fin à cette ingérence dans la politique de la santé. La volonté populaire passe avant les intérêts financiers d'une branche qui pousse les jeunes dans l'addiction.

Rédaction : Markus Meury ; Grégoire Vittoz

1. Situation actuelle

Consommation de la cigarette conventionnelle et électronique chez les 15 ans (dans les 30 derniers jours)



L'enquête nationale auprès des élèves ([Health Behaviour in School-aged Children, HBSC](#)) de 2022 révèle une hausse de la consommation de produits nicotiques chez les adolescent-e-s : environ **un tiers des jeunes de 15 ans ont consommé au moins un produit nicotinique** dans les 30 jours ayant précédé l'enquête. En 2018, cette part s'établissait encore à environ 30 %. Ce phénomène est dû en grande partie à l'arrivée sur le marché de cigarettes électroniques de type puff bars (avec des arômes et un design qui plaisent aux jeunes), mais aussi à l'essor des produits du tabac à chauffer et du snus. La **consommation fréquente de cigarettes électroniques** (au moins 10 jours durant le dernier mois) concerne 7 % des garçons et 8 % des filles de 15 ans. Par rapport à 2018, elle a **surtout augmenté chez les filles**. La consommation de **cigarettes conventionnelles n'a pas diminué en parallèle** ; en 2022, 7 % des garçons et 6 % des filles de 15 ans en ont consommé au moins sur dix jours dans les 30 derniers jours. La consommation fréquente est encore peu répandue chez les jeunes de 13 ans, mais dans ce groupe, 6 % en ont fumé au moins une fois durant le dernier mois, soit deux fois plus qu'en 2018, ce qui est préoccupant.

Les prévalences restent élevées dans les classes d'âge supérieures : une enquête auprès d'apprenti-e-s et gymnasien-ne-s du secondaire II de Suisse alémanique réalisée par la Ligue pulmonaire d'Argovie en 2023 a montré qu'environ 40 % des jeunes de 15 à 17 ans consommaient un produit nicotinique au moins une fois par mois. Plus de 5 % d'entre eux-elles indiquaient qu'ils-elles avaient fumé des cigarillos, des cigares ou la pipe au cours du dernier mois.

Aujourd'hui encore, les jeunes sont exposé-e-s régulièrement à des incitations à consommer, même là où la publicité est interdite dans l'espace public. Ils-elles voient fréquemment de la publicité pour des Puff Bars sur Internet et sur les réseaux sociaux, comme l'a révélé une étude d'Unisanté.

Cette évolution doit être suivie avec attention. Selon une méta-analyse récente, l'usage de l'e-cigarette accroît le risque de consommer, plus tard, la cigarette conventionnelle, et aussi de consommer du cannabis. Des études longitudinales, qui pourraient démontrer que l'un a entraîné l'autre, font toutefois défaut à ce jour.

Adultes : pas de recul de la consommation de nicotine

L'Enquête suisse sur la santé 2022 (ESS, par téléphone) et l'enquête nationale Santé et lifestyle de 2022 (ESL, par Internet) fournissent de nouvelles données sur la consommation de nicotine dans la population générale. Alors que l'analyse détaillée de ces deux études est encore en cours, quelques premiers constats peuvent être tirés, avec prudence toutefois.

Selon l'ESL, la proportion des personnes de 15 ans et plus interrogées qui fument, vapotent ou consomment des produits du tabac à chauffer se situe, avec 24 %, à un niveau similaire à celui de la seule cigarette conventionnelle il y a quatre ans. Par rapport à 2018, la consommation de cette dernière a reculé de 1,7 point de pourcentage pour s'établir à 22,1 %. La part des personnes qui utilisent des produits du tabac sans fumée a par ailleurs augmenté, de 2,5 à 4,4 % (à noter qu'il est possible qu'une partie d'entre elles fument ou vapotent également).

La consommation de nicotine reste élevée chez les 15 ans et plus : la consommation de cigarettes conventionnelles diminue, mais celle d'autres produits nicotiques augmente dans la même proportion

11,8%
des jeunes de 15 à 24 ans
sont exposé-e-s au
tabagisme passif

Selon les chiffres du cahier thématique «[Consommation de tabac et de produits nicotiniques](#)» il semble que le recul de la consommation de cigarettes conventionnelles soit compensé par la hausse d'autres produits nicotiniques. Selon ces chiffres, la part des personnes dans le groupe des 15 à 19 ans qui fument, vapotent ou utilisent un produit du tabac à chauffer semble avoir augmenté depuis 2017 (ESS), même s'il faut rester prudent avec la comparaison des deux études.

Selon l'ESS 2022, 24 % de la population âgée de 15 ans et plus fume, dont environ 16 % tous les jours. Cela représente un recul de trois points de pourcentage par rapport à 2017 dans chacune de ces deux catégories.

Au sujet des conséquences de la consommation de cigarettes conventionnelles sur la santé, la moitié des personnes interrogées dans le cadre de l'[ESL](#) ont répondu à tort que les risques pour la santé diminuent de façon linéaire avec la réduction du nombre de cigarettes conventionnelles. Cette méconnaissance pourrait expliquer le fait que la majorité des personnes qui utilisent des cigarettes électroniques et des produits du tabac à chauffer consomment en parallèle des cigarettes conventionnelles (contrairement à ce qu'affirme l'industrie), ce qui ne diminue pas les risques pour la santé. Selon une [étude](#), fumer une seule cigarette par jour entraîne déjà un risque de maladies cardiovasculaires équivalant à la moitié de celui encouru avec 20 cigarettes quotidiennes.

Selon l'ESS, la part de la population des 15 ans et plus exposée chaque jour au moins une heure au [tabagisme passif](#) a reculé par rapport à 2017, de 6 à 4 %. C'est chez les 15 à 24 ans que cette part est de loin la plus élevée (11,8 %).

Marché : la diversification se poursuit

Le nombre de [cigarettes industrielles](#) vendues en Suisse a diminué de plus de 10 % entre 2016 et 2023 pour s'établir à 8,3 milliards d'unités par an. À l'inverse, les importations de tabac à rouler ont augmenté de 50 % entre 2014 et 2022 et atteignent un peu plus de 1000 tonnes par année.

Les achats de produits tels que cigarettes électroniques, produits du tabac à chauffer et snus sont en hausse. Il est difficile d'obtenir des chiffres fiables sur les divers marchés. La branche donne toutefois les indications suivantes :

- L'augmentation de la consommation de [cigarettes électroniques](#) est continue et importante.
- Selon les indications du fabricant, la [part de marché](#) du produit du tabac à chauffer IQOS se monte à 11 % en 2023 (elle a doublé depuis 2021).
- Les importations de snus ont, selon le [rapport 2021](#) d'un distributeur, progressé de 50 % entre 2021 et 2023 et de 37 % pour les sachets de nicotine sans tabac entre 2020 et 2021.

D'après l'ESL de 2022, le snus [est très peu utilisé pour arrêter de fumer](#).

Des coûts d'au moins 3,9 milliards de francs par an

Une [étude](#) montre que le tabagisme représente un fardeau de taille pour la collectivité : à elle seule, la consommation de cigarettes conventionnelles (sans les autres produits du tabac et le tabagisme passif) a entraîné des coûts économiques de 3,9 milliards de francs par an, dont plus de trois milliards pour les dépenses de santé en 2017.

2. Politique

L'ingérence de l'industrie du tabac dans la politique de santé en Suisse est inacceptable; elle est sans équivalent dans le monde

Selon le classement Tobacco Control Scale de 2021, la Suisse occupe l'avant-dernière place en Europe en matière de politique du tabac. Un [rapport](#) récent de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) montre lui aussi que notre pays est à la traîne au niveau européen dans des domaines comme l'interdiction de la publicité en faveur du tabac et la protection contre le tabagisme passif. Compte tenu de la forte présence des grandes multinationales du tabac et d'un système politique extrêmement perméable au lobbying, la politique du tabac fait du surplace en Suisse. D'après l'indice mondial d'ingérence de l'industrie du tabac ([Global Tobacco Industry Interference Index](#)), la Suisse figure à l'avant-dernier rang sur les 90 pays étudiés. Enfin, des cas de [collaboration](#) de l'Université de Zurich ainsi que de l'EPFZ avec Philip Morris montrent l'ingérence de l'industrie du tabac dans la recherche scientifique.

Mise en œuvre de l'initiative: combattre les lacunes

La nouvelle loi sur les produits du tabac adoptée par le Parlement sous l'influence de l'industrie, dont l'entrée en vigueur est prévue à la mi-2024, n'apporte que peu d'améliorations (relèvement de l'âge minimal à 18 ans et inclusion de tous les produits nicotiques, p. ex.). Le peuple a réagi en acceptant l'initiative « Enfants sans tabac » en février 2022 et décidé que *toute forme de publicité* pour le tabac ne doit plus atteindre les enfants et les jeunes.

Même si le texte de l'initiative n'offre aucune marge de manœuvre, le Parlement s'oppose encore à la mise en œuvre constitutionnelle de la volonté populaire. Après un passage dans les deux chambres, le projet de loi est de retour au Conseil des Etats, ce qui retarde encore la mise œuvre et n'offre toujours aucune garantie de respect de la volonté populaire. La révision partielle de la loi entrera en vigueur en 2026 (certains cantons, comme le Valais et Vaud, introduiront certaines mesures avant). Les auteurs de l'initiative défendront avec force la volonté populaire. La population se montre en effet toujours plus favorable à une limitation de la publicité pour le tabac. Selon les données de l'[ESL](#), deux tiers de la population des 15 ans et plus sont pour une interdiction totale de la publicité pour le tabac et 56% souhaitent que les produits tabagiques ne soient pas exposés dans les points de vente. Le paquet neutre recueille 43% d'avis favorables; 29% seulement des personnes interrogées y sont opposées. L'emballage unique a également été réclamé par la [Session des jeunes 2023](#). La nouvelle réglementation n'est donc qu'un début; la population souhaite aller beaucoup plus loin!

La population souhaite aller beaucoup plus loin: le paquet neutre est également réclamé par les jeunes

Impôts: une occasion ratée de protéger les jeunes

La révision partielle de la loi fédérale sur l'imposition du tabac a certes introduit un nouvel impôt sur les cigarettes électroniques, en particulier sur les puff bars. Mais elle ne touche malheureusement pas aux taxes sur les autres produits nicotiques et sur les cigarettes conventionnelles, alors qu'un relèvement serait nécessaire depuis des années. Ces produits restent ainsi largement accessibles aux jeunes.

Le projet de loi sur l'imposition du tabac est insuffisant pour empêcher l'entrée en consommation des jeunes

D'autres pays prennent les devants – avec succès

La Grande-Bretagne, l'Australie et la Finlande appliquent par exemple depuis de nombreuses années des stratégies cohérentes de prévention du tabagisme avec des mesures de politique sanitaires telles que l'augmentation des taxes sur le tabac et des interdictions générales de la publicité ou le paquet neutre. De ce fait, les [taux de personnes qui fument](#) diminuent rapidement dans ces pays. Manifestement, cette volonté-là fait défaut dans la politique suisse.

3. Nos revendications

Il est grand temps de protéger les jeunes des produits nicotiques. La population et les jeunes eux-mêmes se sont montrés très clairs. Les mesures qui donnent les meilleurs résultats et qui présentent le rapport coût-efficacité le plus favorable pour diminuer la prévalence du tabagisme et les problèmes qui en découlent sont connues depuis longtemps. La Suisse n'a toujours pas mis en œuvre la plupart des « meilleurs choix » de l'OMS, à savoir une interdiction totale de la publicité (donc aussi de la promotion et du parrainage), des hausses de prix substantielles et le paquet neutre. Ces mesures sont particulièrement efficaces chez les jeunes. Par ailleurs, il convient de mieux soutenir la désaccoutumance.

→ Appliquer strictement l'initiative sans délai

Toutes les activités de promotion de la nicotine qui atteignent les jeunes doivent être interdites. Cela concerne donc aussi le parrainage, les tentes publicitaires, la promotion et le personnel mobile de vente. La concrétisation du texte dans les faits s'impose en particulier sur Internet, où la publicité en faveur des produits nicotiques atteint facilement les jeunes. Grâce aux progrès technologiques, il est tout à fait possible de faire respecter cette interdiction.

→ Faire respecter la limite d'âge sur Internet

Parallèlement au respect de la limite d'âge dans les points de vente physiques, il faut s'assurer que les mineur.e.s ne puissent pas acheter de produits nicotiques sur Internet. Peu de commerçants procèdent à un réel contrôle (p. ex. en demandant une pièce d'identité), ce qui serait toutefois nécessaire selon le Conseil fédéral. Il faut enfin créer la base légale nécessaire aux achats-tests en ligne.

→ Relever l'impôt sur les produits

Si on considère le pouvoir d'achat, les cigarettes sont bon marché en Suisse. Il est grand temps de relever l'impôt sur les cigarettes conventionnelles, ce qui est en particulier efficace pour empêcher l'entrée des jeunes dans la consommation régulière. D'autres produits nicotiques attrayants pour les jeunes doivent également devenir plus chers.

→ Arrêt du tabac: rembourser les substituts nicotiques

L'arrêt du tabac n'est pas suffisamment encouragé en Suisse. Les substituts nicotiques, dont l'efficacité est avérée, devraient par exemple être remboursés par les caisses-maladie.

→ Mettre fin à l'ingérence de l'industrie du tabac

L'industrie du tabac a pour seul objectif de maximiser ses profits et s'oppose à toute limitation qui l'empêcherait de recruter de jeunes client.e.s. En effet, pratiquement personne ne commence à consommer de la nicotine après 21 ans. Ces intérêts particuliers n'ont pas leur place dans le processus législatif lorsqu'ils sont privilégiés au détriment de la santé publique et contraires à la volonté du peuple. Il convient de réduire l'ingérence de l'industrie du tabac dans la politique de santé, en l'excluant des consultations ou des séances de commission comme cela se fait depuis longtemps dans la plupart des autres pays. Les rencontres de membres des autorités avec cette industrie doivent également être interdites ou, tout au moins, documentées pour la population. Les dons aux partis et aux personnalités politiques ne sont plus acceptables, ni d'ailleurs les collaborations entre les hautes écoles et l'industrie du tabac.

DROGUES ILLÉGALES



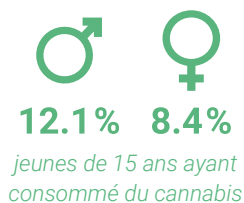
À la recherche de nouvelles solutions

L'année 2023 a été marquée par une plus grande visibilité de la consommation de drogues dans l'espace public et par la diffusion de l'usage de cocaïne base (*crack, freebase*) auprès de populations déjà marginalisées. Ces évolutions ont pour toile de fond une hausse de l'accessibilité, de la consommation et des problèmes liés à la cocaïne en Suisse et en Europe. Cette situation invite à réfléchir collectivement à un ajustement de la politique des quatre piliers pour qu'elle puisse mieux répondre aux défis d'aujourd'hui.

Un autre domaine qui connaît le changement est celui du cannabis. Si les données suggèrent que la consommation est plutôt stable, c'est sur le plan politique que la tendance vers un nouveau mode de régulation de cette substance se confirme, y compris en Suisse avec le développement d'un projet de loi sur le cannabis et le début des essais pilotes de vente de cette substance.

Rédaction : Frank Zobel, Florian Labhart, Marie-Noëlle McGarrity

1. Situation actuelle



Différentes enquêtes menées en 2022 permettent de faire le point sur la consommation de **cannabis** en Suisse. [L'étude HBSC de 2022](#) révèle que la part des élèves de 15 ans qui rapportent déjà avoir consommé du cannabis continue de reculer. Elle concerne 20,8% des garçons et 16,1% des filles en 2022 contre 27,3% et 17,3% en 2018. La part des 15 ans qui en ont consommé durant les 30 derniers jours est de son côté plus stable: 12,1% des garçons et 8,4% des filles en 2022 contre 13,5% et 8,7% en 2018. Quelques élèves (< 1%) rapportent consommer du cannabis au moins 10 jours par mois.

Chez les adultes, les données de [l'enquête suisse sur la santé \(ESS\)](#) avaient montré une hausse de la consommation de cannabis entre 2012 et 2017 mais celle-ci ne s'est pas poursuivie en 2022. Comme cinq ans auparavant, environ 7,6% des personnes âgées entre 15 et 64 ans rapportent avoir consommé cette substance durant la dernière année et 4% durant le dernier mois. La prévalence est toujours plus élevée chez les hommes (5,5% durant le dernier mois) que chez les femmes (2,5%), et chez les jeunes (8,7% chez les 15-24 ans) par rapport aux moins jeunes (1,3% chez les 55-64 ans). [L'enquête Lifestyle 2022](#), présente des chiffres similaires: 4,7% de la population suisse âgée de 15 ans et plus rapporte fumer du cannabis actuellement avec une prévalence de l'usage quotidien de 0,6%.

Les données de [l'ESS](#) montrent une situation relativement stable de la consommation de **cocaïne** en population générale: 1% des 15 à 64 ans rapporte en avoir consommé durant la dernière année en 2022. Ce chiffre est similaire à celui de 2017 (0,9%) mais s'inscrit dans une hausse progressive au fil des enquêtes (0,4% en 2007, 0,7% en 2012). D'autres indicateurs liés à la consommation de cocaïne interpellent aussi. [L'analyse des eaux usées](#) montre que les villes suisses figurent systématiquement parmi celles en Europe avec la consommation la plus élevée par habitant. [La statistique nationale des traitements act-info](#) montre aussi que, contrairement aux autres substances illégales, les traitements pour des problèmes liés à l'usage de cocaïne sont en hausse depuis 7-8 ans.

La diffusion de la cocaïne ne touche pas que la Suisse et des [saisies records](#) de cette drogue sont régulièrement rapportées en Europe. S'y ajoutent [des actes de violence](#) liés au trafic, notamment dans deux des principaux pays d'arrivée (Belgique et Pays-Bas) de la cocaïne. Ces évolutions ont conduit l'Union européenne à développer [un nouveau plan](#) pour essayer d'endiguer cette dynamique. [La production de cocaïne en Amérique du Sud](#) atteint de son côté de nouveaux records.

Un autre sujet de préoccupation au niveau international est lié à la décision des Talibans d'interdire la production d'opium en Afghanistan. Les images satellites montrent que cette interdiction est appliquée et que [les récoltes sont très faibles en comparaison des dernières années](#).

Croissance continue de la consommation de cocaïne – pas seulement en Suisse

Possible pénurie d'héroïne
à l'avenir - Conséquences
encore imprévisibles

Augmentation de la
consommation de crack -
Débat sur la consommation
dans les espaces publics

L'existence de stocks d'opium, de morphine et d'héroïne en Afghanistan mais aussi le long de la route des Balkans suggère que l'impact de cette décision prendra un peu de temps avant de se faire sentir. Mais une pénurie d'héroïne pourrait être un scénario assez proche et on ne sait pas vraiment quels pourraient en être les effets.

Crack et consommation dans l'espace public

La diffusion de la consommation de cocaïne, particulièrement sous sa forme fumable (*crack*, *freebase*), a fait l'objet d'une grande attention en 2023, souvent entremêlée avec des débats sur la visibilité de la consommation de drogues dans l'espace public. Des situations problématiques dans certains quartiers ont été rapportées à Genève, Zürich, Bâle et Lausanne, mais aussi dans des villes plus petites comme Coire, Brugg, Soleure ou Lucerne. La Suisse n'est pas seule dans ce cas puisque des évolutions similaires ont été rapportées dans des pays voisins, comme en Allemagne.

Il est difficile de déterminer précisément les causes qui ont mené à cette situation. La très grande accessibilité de la cocaïne, avec des prix bas et des taux de pureté élevés, la péjoration de la situation sociale (logement, emploi) de certaines personnes qui consomment des drogues et la présence, selon des professionnel·le·s sur le terrain, de nouveaux groupes de consommateurs et consommatrices sont tous des facteurs qui jouent un rôle dans les développements actuels. Mais il y en a peut-être d'autres encore.

Comme le montre l'exemple genevois, le développement d'un marché du crack et la diffusion de sa consommation conduit à une péjoration de l'état de santé et de la situation sociale des personnes qui consomment des drogues. Le crack est en effet souvent associé à une consommation intensive, elle-même liée à des carences en matière d'alimentation et de sommeil, des problèmes psychiques, une plus grande précarité et une prise en charge médicale plus difficile.

2. Politique

Nouveaux défis, nouvelles réponses ?

En réaction à la diffusion de la consommation de crack et de l'usage de drogues dans l'espace public, les villes et cantons suisses les plus concernés ont pris de nouvelles mesures qui s'inscrivent dans la politique des 4 piliers : nouveaux espaces de consommation, lieux d'hébergement d'urgence, travail social de rue, mesures policières, etc. Il n'est toutefois pas encore sûr que ces mesures soient suffisantes. L'arrivée de l'hiver a diminué la visibilité des problèmes, mais ceux-ci pourraient réapparaître et s'étendre dès le printemps.

La grande disponibilité et la détérioration de la situation des consommateurs demandent de nouvelles mesures

Même si la situation n'a pas l'ampleur qu'elle avait il y a trente ans avec les scènes ouvertes de la drogue, elle rappelle certains des enjeux de cette époque : réajuster la politique drogue à de nouveaux défis, cette fois la grande accessibilité de la cocaïne et la dégradation de la situation sociale et sanitaire de certaines personnes qui consomment des drogues. Des initiatives politiques invitant à développer des « essais pilotes » de distribution de cocaïne sont ainsi apparues dans certaines villes (Berne, Lausanne). Elles invitent à s'interroger sur de nouvelles pistes pour essayer de répondre à la dégradation de la situation.

Cannabis: le débat se poursuit

Il y a 10 ans la Suisse introduisait des amendes d'ordre pour les adultes interpellés en train de consommer du cannabis. Cinq ans plus tard, le Tribunal Fédéral statuait que la simple possession (sans consommer) de moins de 10 grammes de cannabis ne constituait pas une infraction. La drogue faisait toutefois l'objet d'une saisie policière. En 2023, ce même tribunal a statué que cette saisie n'était pas légale. La possession et le transport de moins de 10 grammes de cannabis ne font donc plus l'objet ni de sanctions ni de saisies.

Les premiers projets pilotes ont été lancés – les différents modèles permettront d'obtenir une multitude d'enseignements

La révision de la loi sur les stupéfiants autorisant les essais pilotes de vente de cannabis a eu ses premières applications en 2023. Le premier essai a vu le jour en février à Bâle-Ville, suivi par ceux de la ville de Zürich (août), de la ville de Lausanne, du canton de Genève et de la ville de Vernier et d'un essai privé à Bâle-Campagne (tous en décembre). L'essai de la ville de Berne (avec Lucerne et Bienne) devrait débiter cet hiver et d'autres essais, initiés par des acteurs privés et/ou des collectivités publiques, devraient suivre. S'il est encore beaucoup trop tôt pour tirer un bilan de ces essais, on peut déjà observer qu'ils ont différents focus : certains sont conçus comme des recherches médicales et se soucient assez peu des enjeux d'une future régulation du cannabis en Suisse ; d'autres, au contraire, sont davantage intéressés à tester des modèles de régulation pour l'avenir ; d'autres encore, semblent avoir pour principale vocation de faire avancer la légalisation du cannabis en Suisse et de préparer un futur marché commercial.

Un projet de loi cette année déjà ?

La question de la légalisation et de la régulation du marché du cannabis occupe aussi la Berne fédérale. Dans sa réponse au postulat Minder sur la « situation des produits à base de chanvre et de cannabis », le Conseil Fédéral recommande au parlement de développer avec prudence une légalisation du cannabis orientée sur la santé publique. Cette recommandation s'adresse aux travaux de la sous-commission de la CSSS-N qui développe un projet de loi sur le cannabis en réponse à l'initiative parlementaire Siegenthaler. Cette sous-commission a vu son mandat prolongé et devrait soumettre un projet de loi à la CSSS-N en 2024. Celle-ci pourrait ensuite le soumettre au parlement. Les cantons, par l'entremise de la KKBS, ont indiqué en 2023 qu'ils souhaitaient une régulation du cannabis orientée sur la santé publique.

D'autres États américains et divers pays se lancent dans la régulation du cannabis

Au plan international, les réformes liées à la légalisation du cannabis se poursuivent. Aux Etats-Unis, trois nouveaux Etats ont adopté des législations dans ce sens en 2023 (Minnesota, Delaware, Ohio), ce qui porte leur nombre à 25, alors que les autorités fédérales examinent une reclassification du statut légal du cannabis. En Europe, l'Allemagne est revenue sur sa décision de légaliser le cannabis à grande échelle après un échange avec la Commission européenne. Un modèle par étape a finalement été adopté par le parlement en février 2024. Il doit permettre aux adultes de cultiver et posséder du cannabis pour usage personnel dès le mois d'avril mais aussi la mise en place d'associations à but non lucratif pour la culture du cannabis dès juillet. Malte et le Luxembourg ont déjà adopté des législations permettant la production et possession de cannabis pour usage personnel, alors que les Pays-Bas ont débuté des essais pilotes d'approvisionnement légal pour les coffee shops.

3. Nos revendications

→ Trouver ensemble de nouvelles solutions

La situation observée l'été passé dans de nombreuses villes suisses requiert une revue et adaptation des mesures existantes. L'hyper-disponibilité de certaines drogues et la dégradation de la situation sociale et sanitaire d'une partie importante des personnes qui les consomment constituent des problèmes auxquels il s'agit de trouver des réponses rapides et concertées. Celles-ci doivent bien sûr comprendre des mesures de réduction des risques, mais aussi des interventions dans d'autres domaines (prise en charge médicale, hébergement, emploi, lutte contre les marchés), et tenir compte des besoins réels et de l'expérience des personnes concernées.

Comme il y a 40 ans, ce travail ne devrait pas être du seul ressort des villes et des cantons, et on attend de la Confédération qu'elle s'implique à nouveau davantage pour les soutenir. Un premier pas a été l'organisation par l'OFSP d'une table ronde entre les villes et les cantons, mais d'autres doivent suivre. La possibilité d'une pénurie d'héroïne dans un avenir proche pourrait elle aussi faire l'objet de réflexions et de mesures préparatoires (collecte de données, transmission d'informations) au niveau national.

→ Cannabis: vente à but non lucratif

Au niveau mondial, la vague de légalisation du cannabis s'est poursuivie en 2023 et devrait encore le faire en 2024. En Suisse, les essais pilotes vont donner des pistes sur la faisabilité et le possible impact de différents modèles de régulation, alors qu'un projet de loi sur le cannabis pourrait être soumis au parlement encore cette année. Son défi est l'intégration de tous les éléments de connaissance et de faisabilité politique actuels. Le consensus chez de nombreux experts, comme l'a montré une étude de la CFANT, est d'adopter pour la légalisation la maxime déjà utilisée pour la consommation de certains produits du cannabis « *start low, go slow* » (début bas et vas-y doucement) et de surtout renoncer à la vente de cannabis à but lucratif. Une régulation libérale et la vente commerciale comportent en effet des risques importants comme le montre la situation dans certaines régions des Etats-Unis. En retirant l'aspect lucratif de la vente du cannabis, en renonçant à la publicité/à la promotion et, donc, en privilégiant la santé publique, comme l'a fait le Québec, on protège la population d'une partie significative des problèmes liés à la légalisation tout en permettant aux adultes qui le souhaitent d'accéder à cette substance. C'est aussi l'approche que la Ville de Lausanne et Addiction Suisse testent à travers le projet pilote Cann-L.

MÉDICAMENTS PSYCHOACTIFS*



Consommation mixte : des mesures s'imposent au vu de l'ampleur du problème

L'utilisation de médicaments en combinaison avec d'autres substances psychoactives et l'abus de médicaments sont des pratiques dangereuses répandues chez les adolescent·e·s ; 12% des jeunes de 15 ans les ont déjà expérimentées. Les résultats d'études plus approfondies montrent eux aussi la nécessité de renforcer la prévention réellement efficace.

Les chiffres de vente de somnifères et de tranquillisants avec un potentiel de dépendance sont relativement stables, mais se maintiennent à un niveau élevé. La pandémie a entraîné des difficultés que certaines personnes, y compris des jeunes, essaient de surmonter en prenant ces médicaments.

Les ventes d'antalgiques opioïdes puissants ont sensiblement augmenté dans le passé, mais il semblerait qu'un plafond ait été atteint. On n'a pas connaissance de problèmes de dépendance à large échelle, mais la surveillance devrait encore être améliorée.

Rédaction : Markus Meury (avec le soutien d'Alwin Bachmann, Infodrog)

* Parmi les médicaments psychoactifs présentant un potentiel de dépendance, on compte les antalgiques opioïdes, les antitussifs opioïdes, les somnifères et les calmants ou les analeptiques (stimulants).

1. Situation actuelle

Consommation mixte chez les jeunes

D'après l'enquête nationale [Health Behaviour in School-aged Children \(HBSC\)](#) de 2022, 4,3% des garçons de 15 ans et 4,8% des filles du même âge ont, selon leurs propres indications, pris au moins une fois dans leur vie des médicaments « pour se droguer ». Chez les garçons, cela représente une nette augmentation par rapport à 2006. On peut faire l'hypothèse que des tranquillisants (comme le Xanax), des antalgiques opioïdes ou du sirop contre la toux contenant de la codéine ou du dextrométhorphanes figurent parmi les produits consommés. Ainsi, 2,3% des garçons de 15 ans et 4,9% des filles du même âge ont déjà pris un tranquillisant ou un antalgique fort pour en ressentir les effets psychoactifs. 6% des garçons et 1,8% des filles ont déjà consommé du *purple drank* – ou *lean* –, une boisson à base des sirops contre la toux susmentionnés, de limonade et, souvent, d'alcool. Pour la consommation de médicaments avec de l'alcool, les parts respectives s'établissent à 5,1% et 8,8%. Pour certain·e·s jeunes, ces deux dernières pratiques n'entrent probablement pas dans la catégorie « pour se droguer ». Au total, 12% des adolescent·e·s de 15 ans ont consommé au moins une fois dans leur vie une des catégories de médicaments ou mélanges ci-dessus.

12%

L'abus de médicaments et la consommation mixte concernent 12% des jeunes de 15 ans

L'enquête menée en 2021 auprès de jeunes du canton de Zurich a montré que, durant l'année ayant précédé le sondage, 2,8% des élèves de 9^e année (15-16 ans) et 4,7% de ceux de 11^e année (17-19 ans) avaient pris des benzodiazépines pour des raisons non médicales. Pour les médicaments contenant de la codéine (sirops contre la toux), les parts respectives s'établissaient à 6,4% (9^e année) et 8,5% (11^e année), alors que pour les antalgiques opioïdes, elles atteignaient 10,3% (9^e année) et 8,0% (11^e année). Les auteur·e·s de l'étude estiment que les chiffres plus élevés chez les plus jeunes en ce qui concerne les antalgiques opioïdes indiquent que la pratique est peut-être en train de prendre de l'ampleur dans la nouvelle génération. L'étude de cohorte [z-proso](#) a révélé que la consommation d'antalgiques opioïdes sans ordonnance médicale avait même doublé entre 20 et 24 ans (2022).

Les antalgiques opioïdes sont consommés par un certain nombre de jeunes

Les enquêtes [Communities That Care](#) menées en 2022 auprès de jeunes de 13 à 15 ans environ dans différentes villes et communes de Suisse livrent des données supplémentaires: 6 à 7% des jeunes interrogé·e·s ont déjà pris des tranquillisants ou des antalgiques forts pour en ressentir les effets psychoactifs, et 5 à 6% ont déjà consommé des médicaments avec de l'alcool.

Des enquêtes non représentatives auprès de consommateurs·trices ayant recours aux offres de drug checking fournissent également des résultats intéressants. Le principal élément qui ressort d'une [évaluation récente](#) de ces questionnaires est que la prise de médicaments psychoactifs des jeunes consommateurs·trices interrogé·e·s est nettement supérieure à la moyenne enregistrée pour l'ensemble de l'échantillon.

Beaucoup de jeunes ne sont pas conscient·e·s des risques

Les résultats d'une enquête en ligne de l'Institut de recherche sur les addictions et la santé (ISGF) et de l'Université de Zurich sur la consommation mixte (en partie seulement avec des médicaments) montrent que les 14 à 20 ans ne sont souvent pas informé·e·s des risques et qu'ils-elles n'utilisent pas – ou ne peuvent pas utiliser – les offres de drug checking pour les substances achetées au marché noir. Selon leurs propres indications, ils-elles mélangent pour la plupart les substances quand ils-elles se retrouvent entre ami·e·s parce que cela leur plaît. Quelques-un·e·s le font toutefois pour réguler leurs émotions. Ils-elles se procurent généralement les substances auprès de dealers ou de leurs ami·e·s, mais aussi de médecins et en pharmacie.

Globalement, la consommation de somnifères et de tranquillisants est stable, mais se maintient à un niveau élevé

Somnifères et tranquillisants

Selon les dernières données en date (2022) de l'enquête Santé et Lifestyle, la consommation chronique (tous les jours ou presque durant les 30 derniers jours) de somnifères et de tranquillisants est stable depuis 2018 et s'établit à 2,1 % de la population; elle atteint 5,5% chez les 70 ans et plus. On peut supposer que, dans de nombreux cas, il s'agit d'une dépendance.

Hausse chez les jeunes adultes

Dans le cadre du système de monitoring act-info, on constate, entre 2016 et 2022, une augmentation des demandes de traitement liées à la prise d'hypnotiques et de sédatifs de la part de jeunes. En parallèle, la proportion de la population hospitalisée pour des troubles liés à la prise de ces produits a augmenté entre 2012 et 2019; depuis, elle est stable uniquement chez les 40 ans et plus.

Les chiffres de l'association Interpharma montrent que les ventes de somnifères et de tranquillisants présentent une relative stabilité entre 2015 et 2022; on observe toutefois un recul de la consommation de tranquillisants (benzodiazépines comme le Xanax) et une augmentation de celle de somnifères. L'Atlas des services de santé de l'Obsan indique lui aussi une baisse de la remise de benzodiazépines dans le secteur ambulatoire, sauf chez les moins de 20 ans, où elle a doublé depuis 2015 (tout en restant à un niveau relativement bas en comparaison avec les plus de 70 ans). À noter également que la prise de ces produits est plus élevée en Suisse romande et au Tessin qu'en Suisse alémanique.

Taux de prescription élevé dans les EMS et les hôpitaux

Une étude sur la pratique en matière de prescription a estimé la part de la population qui avait reçu des benzodiazépines ou des «médicaments Z» similaires avec un potentiel de dépendance à 10,5% en 2018 et même à plus de 50% chez les plus de 65 ans. Dans plus de deux tiers des cas, ces médicaments ont été prescrits par le médecin de famille. Ils sont aussi plus souvent prescrits aux personnes résidant en EMS qu'à celles qui vivent encore chez elles. Le système de prescription électronique semble avoir engendré un autre problème : après son introduction, les prescriptions de benzodiazépines ont augmenté dans les hôpitaux tessinois, ce qui est apparemment dû au fait que ce dispositif a entraîné une baisse des entretiens entre les médecins et les patient·e·s et soignant·e·s.

Antalgiques opioïdes

Les données de l'[Enquête suisse sur la santé](#) montrent que la part de la population âgée de 15 ans et plus qui a pris un antalgique au cours des sept derniers jours a augmenté en continu, passant de 14,5% en 2002 à 26,3% en 2022. Il ne s'agit toutefois pas, dans la plupart des cas, de médicaments avec un potentiel de dépendance. Selon la dernière enquête [Santé et lifestyle](#), 0,9% de la population des 15 ans et plus a pris des antalgiques forts de façon chronique (tous les jours ou presque durant 30 jours) en 2022. Dans de nombreux cas, ce sont sans doute des médicaments opioïdes et donc des produits qui peuvent engendrer une dépendance. Parallèlement, la part de la population hospitalisée pour un trouble lié à des antalgiques opioïdes présente une hausse légère, mais continue [entre 2012 et 2022](#).

Pic des prescriptions d'opioïdes forts apparemment dépassé, sans savoir grand-chose sur les cas de dépendance engendrés par ces médicaments

Après une longue phase de croissance, les quantités livrées de ces produits aux médecins, pharmacies et hôpitaux semblent stables, voire en baisse selon les chiffres de 2022 de Swissmedic. De son côté, l'association Interpharma note que les ventes d'antalgiques opioïdes paraissent avoir diminué entre 2015 et 2021, un résultat que confirment les [chiffres publiés par Obsan](#) pour le secteur ambulatoire.

Anabolisants

Les anabolisants font partie du groupe des *image and performance enhancing drugs* (IPED) utilisés, comme leur nom l'indique, pour améliorer l'apparence et les performances sportives. La consommation de ces produits semble avoir augmenté. Leur potentiel de dépendance est souvent sous-estimé; une fraction non négligeable – 30% environ – des personnes qui les utilisent développent un syndrome de dépendance. Il n'est pas rare que ce groupe présente également une consommation problématique d'autres substances psychoactives. [Selon des estimations](#), 200 000 personnes environ prennent des anabolisants en Suisse; il s'agit typiquement d'hommes jeunes qui pratiquent un sport de loisirs, et non de haut niveau. Dans les fitness habituels, on estime que jusqu'à 30% des usagers-ères en consomment. Dans le cadre des enquêtes Communities That Care, 2 à 3% des 13 à 15 ans ont déclaré avoir déjà pris des anabolisants, dans l'étude HBSC cette consommation concerne moins d'un pour cent des jeunes de 14 et 15 ans.

200 000

En Suisse, on estime que 200 000 personnes consomment des anabolisants et que jusqu'à 30% d'entre elles développent une dépendance

2. Politique

Pas de prise de conscience du problème au Parlement, mais l'OFSP, les cantons et les médecins ont pris les devants

Depuis l'état des lieux de la consommation problématique de médicaments psychoactifs mandaté par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et le constat étonnant du Conseil fédéral, qui ne voit guère de problèmes dans ce domaine, les activités parlementaires sont au point mort au niveau national.

En ce qui concerne la consommation de médicaments psychoactifs avec d'autres substances chez les jeunes, l'OFSP a en revanche financé différentes mesures: l'étude de l'ISGF mentionnée plus haut («Wodka, Benzos und Co.»), l'analyse de la situation et des besoins effectuée par Infodrog (qui comporte notamment des recommandations à l'intention des professionnel-le-s et des autorités en vue d'améliorer les offres de prévention et d'aide) ainsi qu'un guide pour les parents d'adolescent-e-s élaboré par Addiction Suisse. Les résultats actuels de la recherche, de même que des approches pratiques, ont été présentés et discutés lors d'un congrès national organisé par Infodrog et par l'OFSP dans l'optique d'une meilleure prise en charge des jeunes (documentation du congrès). L'OFSP, de son côté, accorde une importance croissante à la question.

Divers cantons dans lesquels plusieurs décès liés à une consommation mixte ont été médiatisés sont également passés à l'action, notamment Bâle-Ville/Bâle-Campagne, Zurich, Lucerne et Vaud. L'association Fachverband Sucht donne un aperçu des mesures mises en place en Suisse alémanique.

Sur le plan parlementaire, rien n'a bougé en 2023 malgré les prévalences élevées de la consommation de benzodiazépines et d'antalgiques. Le soin d'intervenir est laissé aux services de prise en charge spécialisés ou au secteur médical pour combler les brèches dans le domaine des opioïdes (FMH ou Hôpital de l'Île, p. ex.) ou des benzodiazépines (Tessin, Suisse romande, p. ex.). Egalement pour les anabolisants, qui constituent une problématique relativement nouvelle, on n'observe aucune activité politique à ce jour, alors que le besoin de mesures de prévention et de prise en charge est considérable dans ce groupe croissant d'usagers-ères en partie difficiles à atteindre.

3. Nos revendications

Le Parlement s'intéresse trop peu à la problématique de l'abus de médicaments et de la consommation mixte. Différentes mesures s'imposent.

→ Polyconsommation : renforcer la prévention

L'accessibilité de bon nombre des médicaments concernés est un problème. Au vu des abus, les pharmaciens cantonaux devraient davantage sensibiliser les officines à cette problématique. Les réseaux sociaux doivent en outre être mis face à leurs responsabilités en ce qui concerne le commerce illégal de médicaments sur leurs plateformes.

Il faut par ailleurs former davantage de multiplicateurs-trices (enseignant-e-s, animateurs-trices jeunesse) afin de mieux faire connaître la problématique du mésusage des médicaments dans une optique d'intervention précoce et renforcer la sensibilisation de tous les acteurs concernés dans le domaine de la santé et du social.

Une analyse de la situation et des besoins réalisée par Infodrog montre la nécessité d'agir dans le domaine de la prévention (impliquer davantage les jeunes dans l'élaboration des offres), de la réduction des risques (accès facilité au drug checking pour les jeunes), des soins (remédier au manque de capacités de traitement spécifiques pour les jeunes) et de la collaboration interprofessionnelle.

→ Benzodiazépines : conseil au lieu de prescription

La prise quotidienne de somnifères ou de tranquillisants apparentés aux benzodiazépines pendant quatre à huit semaines peut engendrer une dépendance physique. Ces médicaments comportent des risques supplémentaires pour les personnes d'un certain âge, chez qui elles peuvent entraîner de la confusion, des chutes ou une pseudodémence.

Compte tenu de l'ampleur de la consommation, il est urgent de mettre en place des mesures. Il faut par ailleurs renforcer le travail de sensibilisation et les solutions alternatives sur le plan structurel en accordant davantage de place à la question de l'usage problématique des médicaments dans le cadre des formations et perfectionnements, ainsi qu'en faisant mieux connaître les recommandations. La pratique en matière de prescription devrait être réexaminée en premier lieu dans les EMS et les maisons de retraite, mais aussi dans les hôpitaux et les cabinets médicaux. Il est possible que, dans quelques cas, on fasse des économies sur le temps consacré au conseil et à la prise en charge (donc au niveau du personnel) et qu'on opte ainsi pour la « solution de facilité » : la sédation au moyen de benzodiazépines. Cette pratique n'est pas sans conséquences.

→ Antalgiques opioïdes : monitoring et sensibilisation

La hausse observée pour les antalgiques opioïdes semble ne pas s'être poursuivie. Mais il convient de continuer à suivre la question de près.

La diffusion des recommandations et des outils de prévention des addictions, comme ceux de la FMH, doit être encouragée. Le dosage des antalgiques devrait par exemple être surveillé de près dans le cadre du suivi ambulatoire après la sortie de l'hôpital et les prescriptions d'opioïdes devraient être remplacées plus rapidement par des thérapies alternatives.

Pour éviter le nomadisme médical d'un canton ou d'un service d'urgence à l'autre, il convient aussi d'améliorer la coordination intercantonale et d'instaurer un système de contrôle, par exemple un registre national des prescriptions et des remises, comme le suggère l'état des lieux commandé par l'OFSP.

JEUX DE HASARD ET D'ARGENT



Énormes bénéfices réalisés sur le dos d'un petit groupe

Les adeptes de jeux de hasard et d'argent sont souvent des personnes relativement jeunes, des hommes pour la plupart. Les jeux de hasard et d'argent comportent des risques particuliers; ils peuvent engendrer une perte de contrôle et des dépenses excessives. L'endettement moyen des personnes avec un problème de jeu qui sollicitent un service de conseil en matière de dettes atteint près de 88 000 francs. Pour l'ensemble de la Suisse, les pertes de jeu se sont élevées à plus de deux milliards de francs en 2022.

La proportion de joueurs·euses en ligne qui présentent un comportement de jeu problématique semble avoir doublé en trois ans. Par ailleurs, près d'un demi-million de personnes ont rencontré des problèmes avec le jeu de hasard et d'argent au cours de leur vie. Il convient de repérer et de soutenir plus rapidement les individus concernés et de mettre en place davantage de mesures innovantes et basées sur les preuves dans le domaine de la prévention. .

Rédaction: Monique Portner-Helfer, Dörte Petit, Luca Notari

1. Situation actuelle

7,7%

des 15 à 24 ans ont déjà rencontré des problèmes avec les jeux de hasard et d'argent

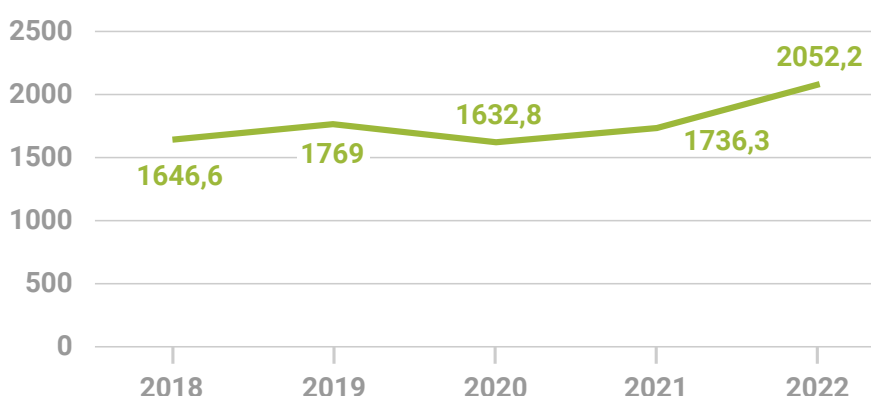
Selon l'Enquête suisse sur la santé (ESS)¹ de 2022, la moitié des 15 à 24 ans ont déjà joué de l'argent; cette part s'élève à deux tiers environ pour le reste de la population adulte en âge de travailler. Dans la classe d'âge des 15 à 24 ans, la prévalence à vie du jeu problématique² est de 7,7% et se situe donc à un niveau comparable à celui du reste de la population. Les résultats encore attendus sur la prévalence actuelle du jeu problématique seront intéressants pour en savoir plus sur l'ampleur du problème.

Pertes de jeu en hausse

Pour se faire une idée des pertes des joueurs et joueuses (qui correspondent au produit brut des jeux), il vaut la peine de jeter un coup d'œil sur la période qui a précédé l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les jeux d'argent en 2019. Après avoir légèrement fléchi en 2020, durant l'année de la pandémie, les pertes de jeu sont reparties à la hausse pour atteindre plus de deux milliards de francs (2052,2 millions) en 2022 (cf. graphique). Depuis 2019, elles ont progressé de 17% pour les jeux de loterie (Loterie Romande et Swisslos) et de 15% pour les maisons de jeu (casinos terrestres et en ligne). Rien que pour les casinos en ligne, on observe une augmentation de plus de dix fois.

L'argent provenant des pertes des joueurs-euses est également affecté à des buts d'utilité publique (culture et sport) et à l'AVS/AI, ce qui peut soulever des conflits d'intérêts: d'un côté, l'État devrait protéger les joueurs-euses du jeu problématique, de l'autre, la majeure partie de l'argent alloué à des tâches d'utilité publique provient de personnes qui ont justement un comportement de jeu problématique. Cette contradiction affaiblit le rôle du régulateur.

Pertes des joueurs et joueuses en mio. de francs

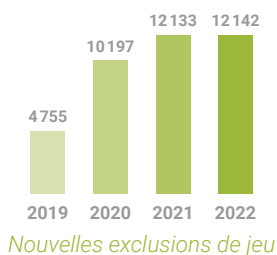


¹ L'ESS est menée tous les cinq ans.

² Cela correspond à la combinaison appelée par les auteurs « à risque » et « pathologique »

88 455 Fr.

Le montant moyen des dettes par ménage concerné



La part des joueurs et joueuses en ligne qui présentent un comportement de jeu problématique a doublé

Les ménages ploient sous des dettes de jeu élevées

Selon [Dettes Conseils Suisse](#), 7,4% des plus de 5 000 ménages conseillés en 2022 avaient des problèmes liés aux jeux de hasard et d'argent. L'endettement moyen de ces ménages atteint 88 455 francs. Seules les personnes qui ont échoué à se mettre à leur compte ont des dettes encore plus élevées pour des raisons professionnelles. À cela s'ajoute une multitude d'autres difficultés (familiales, professionnelles, ami·e·s, etc.).

Exclusions de jeu

En 2022, les exclusions de jeu ont progressé de 12 142 au total. La presque totalité de ces exclusions a été prononcée par les maisons de jeu. Les exclusions de jeu s'appliquent sur l'ensemble du territoire helvétique et s'étendent aux jeux de casino terrestres et en ligne, ainsi qu'aux jeux de grande envergure en ligne. Entre 2019 et 2022, l'équivalent de 0,5% de la population de 18 ans et plus a été interdit de jeux de hasard et d'argent.

Hausse du comportement de jeu problématique en ligne

En 2023, Addiction Suisse et le GREA ont publié la deuxième [enquête](#) de l'étude eGames sur les comportements de jeu en ligne de la population suisse. Les résultats montrent que la part des joueurs et joueuses de jeux de hasard et d'argent en ligne interrogé·e·s présentant un usage très problématique³ de ces jeux a doublé, passant de 2,3% en 2018 à 5,2% en 2021. Cette hausse a poussé les cantons à unir leurs forces pour lancer une campagne de sensibilisation commune sur le site Internet [gambling-check.ch](#). L'objectif était d'attirer l'attention des personnes concernées sur les structures d'aide existantes.

Demandes de traitement

Selon le système de monitoring [act-info](#), 2,6% des personnes admises en traitement dans les structures professionnelles participantes en Suisse en 2022 l'étaient principalement pour des problèmes liés aux jeux de hasard ou d'argent. Les hommes étaient nettement plus nombreux que les femmes et l'âge moyen des personnes traitées s'élevait à un peu plus de 38 ans.

En 2023, les jeux de hasard et d'argent (y compris les loteries et les paris sportifs) ont fait l'objet de 6,9% des consultations via la plateforme en ligne SafeZone.

³ Cela correspond à la catégorie plus extrême, appelée par les auteurs « usage problématique ».

2. Politique

Une évaluation de la loi très attendue

L'Office fédéral de la justice (OFJ) a mis en place un groupe d'accompagnement qui intègre les cantons et les autorités pour évaluer la Loi sur les jeux d'argent entrée en vigueur en 2019. Les intérêts de la prévention sont défendus par le Groupement Romand d'Études des Addictions (GREA) et par d'autres professionnel-le-s. Le groupe d'accompagnement est soutenu par un groupe au sein duquel Addiction Suisse est représentée. Il définit avec l'OFJ les thèmes de l'évaluation, celle-ci étant ensuite confiée à une organisation externe. Addiction Suisse espère une révision partielle de la loi afin d'améliorer la protection des joueurs-euses et de renforcer la prévention. Il est donc important, lors de cette évaluation, de mettre l'accent sur les aspects qui posent problème et qui présentent des lacunes au niveau de la protection des joueurs-euses.

Attribution des concessions pour les maisons de jeu

En novembre dernier, le [Conseil fédéral](#) a attribué les concessions pour l'exploitation de jeux de hasard et d'argent pour la période 2025 à 2044. À l'avenir, il sera possible de jouer au casino sur 22 sites en Suisse. Douze maisons de jeu – un record – ont reçu l'autorisation de proposer des jeux en ligne. À partir de 2025, deux nouvelles maisons de jeu verront le jour dans les zones de Lausanne et Winterthour. Schaffhouse, en revanche, n'aura plus de casino à l'avenir.

La ville de Lausanne a annoncé au printemps dernier qu'elle ne voulait pas de casino sur son territoire. À la suite de cela, un opérateur a retiré sa demande. Finalement, c'est le projet de la commune voisine de Prilly qui a été retenu.

Un paysage des casinos en mutation : les offres en ligne se multiplient

3. Nos revendications

Les jeux de hasard et d'argent ne sont pas de simples biens de consommation ordinaires et anodins. Plusieurs mesures s'imposent par conséquent pour mieux protéger les joueurs et joueuses.

→ Renforcer la prévention

La prévention et le traitement de l'addiction au jeu incombent aux cantons. Ils reçoivent pour cela 0,5% du revenu brut des jeux de loteries (les casinos ne fournissent aucune contribution financière dans ce domaine). À ce jour, tous les cantons n'ont pas épuisé les fonds perçus. Il faut par conséquent davantage de mesures de prévention innovantes et basée sur les preuves, particulièrement pour la prévention structurelle, mais aussi la volonté de les financer et de les mettre en œuvre.

→ Appliquer les exclusions de jeu aussi à l'étranger

À l'heure actuelle, les personnes frappées d'une exclusion peuvent continuer à jouer à des jeux terrestres à l'étranger. Il convient de mettre en place des accords supplémentaires comme celui qui a été conclu avec le [Liechtenstein](#).

→ Introduire un traçage efficace des joueurs·euses

Les opérateurs et les autorités de surveillance doivent être en mesure d'identifier les personnes qui jouent sur plusieurs plateformes, en ligne et hors ligne, qu'il s'agisse de jeux de casino, de loteries ou de paris. Ce n'est pas le cas actuellement, de sorte que celles dont les mises excèdent leurs possibilités financières ou qui présentent d'autres signes de jeu problématique passent sous le radar. Des limites de dépenses ou des cartes de joueurs nominatives valables dans tout le pays pourraient être utilisées.

→ Limiter la publicité

Un débat s'impose pour définir comment réglementer plus efficacement la publicité pour les jeux de hasard et d'argent, y compris le parrainage, afin de protéger les joueurs·euses. Des pays comme l'Italie, l'Espagne, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne ont entrepris de restreindre la publicité ces dernières années. Les points à discuter sont l'interdiction de la publicité personnalisée et de type lifestyle, de la publicité qui atteint les jeunes, des offres promotionnelles et de la publicité pour les paris sportifs avant et pendant les retransmissions en direct de manifestations sportives.

→ Mettre en place un monitoring pour ne pas « naviguer à vue »

Des données représentatives sur les pratiques de jeu et les conséquences socio-économiques font défaut en Suisse. Il importe d'instaurer un système de monitoring au plus vite, ce qui implique notamment que les autorités de surveillance et les opérateurs mettent leurs informations à disposition.

ACTIVITÉS EN LIGNE



Quand les joueurs·euses de jeux vidéo se font manipuler et perdent le contrôle

Les jeux vidéo et les réseaux sociaux présentent de nombreux aspects positifs, mais comportent aussi des risques. Visuellement, ils ne se distinguent plus guère entre eux ni par rapport aux jeux de hasard et d'argent, dont ils reprennent certains mécanismes.

Une telle convergence n'a rien d'un hasard. Ces mécanismes incitent à passer beaucoup de temps en ligne et à y dépenser de l'argent, au risque d'une perte de contrôle. Des données récentes montrent que 3 % environ des 15 ans qui jouent aux jeux vidéo en auraient un usage problématique et qu'environ 7 % des 15 ans auraient un usage problématique des réseaux sociaux.

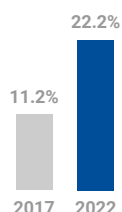
La population et les mineur·e·s en particulier doivent être protégés sans délai et de manière efficace contre des mécanismes qui visent à les influencer.

Rédaction : Monique Portner-Helfer ; Marina Delgrande Jordan

1. Situation actuelle

~ 3%

des jeunes de 15 ans
qui jouent aux jeux vidéo
présentent un usage
problématique.



Usage problématique
d'Internet chez les 15 à 24 ans

On dispose pour la première fois de données sur l'usage problématique des jeux vidéo chez les jeunes. Selon la dernière enquête nationale auprès des élèves (Health Behaviour in School-aged Children, HBSC) de 2022, un sixième environ des jeunes de 15 ans jouent tous les jours à des jeux vidéo en ligne. La plupart ne rencontrent pas de problèmes avec cette pratique, tandis que quelque 3% des joueurs et joueuses présentent un usage problématique, c'est-à-dire ont par exemple essayé de consacrer moins de temps à ces jeux sans y parvenir, jouent pour fuir des sentiments négatifs ou mentent à cause du jeu.

Plus de 80% des jeunes de 15 ans vont tous les jours sur les réseaux sociaux, le taux d'usage problématique s'établissant chez les 15 ans à quelque 7%. Cette part a augmenté depuis 2018, surtout chez les filles, ce qui pourrait être lié à la pandémie, qui sévissait encore lors du relevé de 2022. On observe ainsi que la moitié environ des jeunes de 15 ans ont souvent utilisé les réseaux sociaux pour échapper à des sentiments négatifs, contre un tiers en 2018. Souhaiter passer moins de temps sur ces réseaux ou mentir à l'entourage à ce sujet peut également indiquer un usage problématique.

Selon l'[Enquête suisse sur la santé](#) de 2022, 6,8% de la population de 15 ans et plus présente un usage problématique d'Internet (l'enquête ne renseigne toutefois pas sur l'activité en ligne spécifique qui pose problème), avec des valeurs similaires chez les hommes et chez les femmes. En 2017, cette part s'établissait à 3,8%. En 2022, les 15 à 24 ans sont les plus touchés (22,2%). De manière générale, les jeunes sont aussi ceux qui utilisent le plus internet.

Les milieux spécialisés s'accordent sur le fait que c'est la façon de pratiquer les activités en ligne spécifiques qui peut engendrer des problèmes, et pas Internet en soi. Un usage problématique peut, dans certains cas, indiquer un trouble de type addictif; le diagnostic doit toutefois être posé dans un cadre clinique. Le trouble lié à l'usage des jeux vidéo (de même que celui lié à l'usage des jeux de hasard et d'argent) est en effet explicitement mentionné dans la 11^e édition de la Classification internationale des maladies (CIM-11) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon la CIM-11, l'addiction se caractérise par une perte de contrôle sur le jeu, une priorité accrue accordée à celui-ci au point qu'il prenne le pas sur d'autres centres d'intérêt et activités quotidiennes et la poursuite ou la pratique croissante du jeu en dépit de répercussions dommageables.

On ne dispose pas, pour la Suisse, de données sur la prévalence du trouble lié à l'usage des jeux vidéo. En 2021, une [méta-analyse](#) qui a compilé plus de 50 études différentes dans 17 pays a estimé la prévalence pour la population générale à 3%. Les hommes étaient à peu près 2,5 fois plus souvent touchés que les femmes.

Des mécanismes qui agissent sur le système de récompense

Bon nombre de jeux vidéo et certains réseaux sociaux comportent des mécanismes qui incitent à leur consacrer un maximum de temps et/ou à y dépenser de l'argent



des jeunes de 12 à 19 ans qui jouent à des jeux vidéo achètent des contenus au moins une fois par mois

aussi souvent que possible. Un modèle commercial répandu est celui des *freemium games* : le jeu de base est gratuit, mais très vite, des contenus payants sont proposés pour avoir par exemple de meilleures chances de progresser. L'industrie du jeu vidéo a fréquemment recours à des microtransactions, un système extrêmement rentable. Les *loot boxes* en font partie. Ces coffres à butin numériques proposent des contenus présentés comme aléatoires que les jeunes peuvent acquérir au moyen de microtransactions – des achats intégrés dans le jeu – en déboursant des sommes généralement modiques. Selon l'étude [James](#) de 2022, 26% des joueurs et joueuses de 12 à 19 ans ont dépensé au moins une fois par mois de l'argent pour acheter de tels contenus.

Les *loot boxes* renforcent probablement le sentiment de récompense induit par les jeux vidéo tant à cause de leur caractère aléatoire que parce qu'elles permettent de progresser dans le jeu et parce que les contenus à gagner sont rares. Lorsque les récompenses sont données de façon sporadique, on parle de renforcement intermittent; l'imprévisibilité de la récompense favorise la répétition du comportement, ce qui contribue au développement de l'addiction. Les contenus aléatoires des *loot boxes* les rapprochent des jeux de hasard et d'argent et peuvent donc conduire à une banalisation de ces derniers. Le fait que les avantages possibles ne sont pas connus alimente le soupçon que les joueurs et joueuses sont manipulés. Suivant leur comportement de jeu, ils-elles gagnent quelque chose – ou pas.

Des problèmes financiers parmi les conséquences négatives

En 2023, Addiction Suisse et le Groupement Romand d'Études des Addictions (GREA) ont publié la deuxième enquête de l'[étude eGames](#), qui livre quelques résultats concernant les jeux vidéo gratuits proposant des achats intégrés. Selon elle, environ 1% de l'échantillon de joueurs-euses (adultes) de jeux vidéo free-to-play présenteraient un usage problématique des jeux vidéo. Ce chiffre peut paraître relativement bas, mais les problèmes liés au jeu vidéo, comme l'endettement ou les ruptures socioprofessionnelles, peuvent avoir de lourdes conséquences. De plus, environ 19% des joueurs-euses de jeux vidéo free-to-play interrogé-e-s qui ont acheté des *loot boxes* ont déclaré dépenser souvent ou parfois plus d'argent qu'elles ne peuvent se le permettre et environ 8% connaissent souvent ou parfois des problèmes financiers à cause des jeux vidéo. Ces parts sont respectivement près de quatre fois et deux fois et demie plus élevées que chez les joueurs-euses qui ne se sont pas laissés tenter par les *loot boxes*.

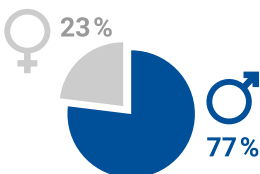
8%

des joueurs-euses de jeux vidéo free to play qui ont acheté des *loot boxes* connaissent des difficultés financières à cause des jeux vidéo

Traitements

Selon le système de monitoring [act-info](#), 2,0% des personnes admises en traitement dans les structures professionnelles participantes en Suisse en 2022 l'étaient principalement pour des problèmes liés à des activités en ligne (le type d'activité n'est pas connu). Il s'agissait en grande majorité d'hommes (77%), l'âge moyen s'établissant à 25 ans.

En 2023, 4,1% des consultations via la plateforme en ligne Safezone ont porté sur des activités en ligne telles que les jeux vidéo ou les réseaux sociaux.



Personnes admises en traitement pour un usage problématique d'Internet

2. Politique

Pas de réglementation
des microtransactions

Des incohérences dans la législation

Le 30 septembre 2022, le Parlement a adopté la Loi fédérale sur la protection des mineurs dans les secteurs du film et du jeu vidéo (LPMFJ), qui vise à protéger les jeunes de contenus médiatiques inappropriés (violence, sexe, etc.). Le risque d'addiction en lien avec le jeu vidéo n'a pas été retenu, et il n'existe pas de base légale pour les microtransactions, alors qu'une réglementation ciblée permettrait de protéger les personnes à risque. Ainsi, les *loot boxes*, qui présentent des caractéristiques propres aux jeux de hasard et d'argent, sont autorisées sans restriction. En parallèle, la législation fédérale interdit les jeux de loterie aux moins de 16 ans et fixe la limite d'âge pour les jeux d'argent en ligne et les jeux de casino à 18 ans.

Lors de la consultation sur l'ordonnance d'application de la LPMFJ, les associations Fachverband Sucht et GREA ont réclamé une réglementation des microtransactions. Addiction Suisse en a fait de même.

Dans l'intervalle, le Conseil fédéral a été chargé (postulat 23.3004) de produire un rapport dans lequel il montrera les différents types de microtransactions qui présentent notamment un danger en termes d'addiction et d'indiquer par quels moyens il pourrait lutter contre ce danger le cas échéant.

Le Conseil fédéral ne voit pas la nécessité de mesures supplémentaires

Pour la Confédération, des
mesures supplémentaires
ne s'imposent pas pour les
addictions comportementales

Le Conseil fédéral a publié son rapport sur les comportements de type addictif en ligne, qui repose en majeure partie sur une analyse de la situation réalisée par Addiction Suisse. Il estime qu'il n'est pas nécessaire de compléter le dispositif prévu dans la Stratégie nationale Addictions par des mesures en vue de lutter contre ces formes de comportements. Le risque d'addiction en ligne n'est mentionné explicitement qu'en relation avec l'intervention précoce (IP). Addiction Suisse déplore cette conclusion du Conseil fédéral. La fondation espérait une discussion sur la façon de protéger la population et les mineur-e-s en particulier des mécanismes qui les sollicitent avec insistance et les manipulent.

3. Nos revendications

Les activités en ligne font partie intégrante de notre vie et ne posent aucun problème à la plupart d'entre nous. Mais si elles présentent de multiples avantages, elles comportent aussi des risques et peuvent engendrer une perte de contrôle. Pour Addiction Suisse, les mesures suivantes sont nécessaires :

→ Mettre en place des mesures de régulation

La politique doit mieux protéger les jeunes en particulier en réglementant strictement les microtransactions, en particulier les loot boxes, dans les jeux vidéo à travers les mesures suivantes :

- une limite mensuelle de dépenses selon un barème établi en fonction de l'âge (MIRPPU : *Maximum Individual Revenue Per Paying User per month*), comme l'Allemagne en discute;
- mise en place, dans les jeux vidéo, d'un dispositif de contrôle d'accès garantissant effectivement que seules les personnes ayant atteint l'âge minimum requis puissent procéder à une microtransaction
- un système de contrôle parental activé par défaut;

→ Renforcer les compétences médiatiques

Il importe de développer les compétences médiatiques chez les jeunes, mais aussi chez les adultes afin que ceux-ci puissent accompagner les jeunes dans l'utilisation des offres numériques. Il s'agit de leur donner des connaissances sur les mécanismes imaginés par les fabricants de jeux et les réseaux sociaux pour inciter les utilisateurs-trices à passer davantage de temps en ligne et à y dépenser de l'argent. Il est également important que les parents comprennent et tiennent compte du rôle que jouent les jeux vidéo et les réseaux sociaux pour les jeunes (sentiment d'appartenance, construction de l'identité, p. ex.).

→ Développer l'intervention précoce

La mise en œuvre de la démarche d'intervention précoce (IP) doit se poursuivre dans le domaine des activités en ligne. L'IP a pour but de reconnaître les premiers signes indicateurs de problèmes le plus précocement possible. Les problèmes n'apparaissent toutefois souvent pas au grand jour, ils sont difficiles à interpréter et nécessitent des connaissances spécifiques qui, dans l'idéal, tiennent compte du contexte (école, commune, etc.) Il importe de clarifier les domaines dans lesquels une action s'impose afin de définir des mesures appropriées pour soutenir les personnes concernées.

Les expert·e·s qui ont rédigé cette édition



Marina Delgrande Jordan
Co-resp. secteur Recherche
Activités en ligne



Gerhard Gmel
Chef de projet senior
Alcool



Florian Labhart
Chef de projet senior
Drogues illégales



Marie-Noëlle McGarrity
Cheffe de projet
Drogues illégales



Markus Meury
Porte-parole
Tabac, médicaments



Luca Notari
Chef de projet senior
Jeux de hasard et d'argent



Dörte Petit
Cheffe de projet senior
Jeux de hasard et d'argent



Monique Portner-Helfer
Porte-parole
Alcool, activités en ligne,
jeux de hasard et d'argent



Grégoire Vittoz
Directeur
Tabac



Frank Zobel
Co-resp. secteur Recherche
et directeur adjoint
Drogues illégales

Impressum

Download

www.addictionsuisse.ch/panorama

Éditeur

Addiction Suisse

Copyright

© 2024 Addiction Suisse, Lausanne

Tous les contenus peuvent être utilisés avec la mention d'Addiction Suisse.
